Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 1

ALCATEL

TEMPORIS 27

Notice d’utilisation

Les touches

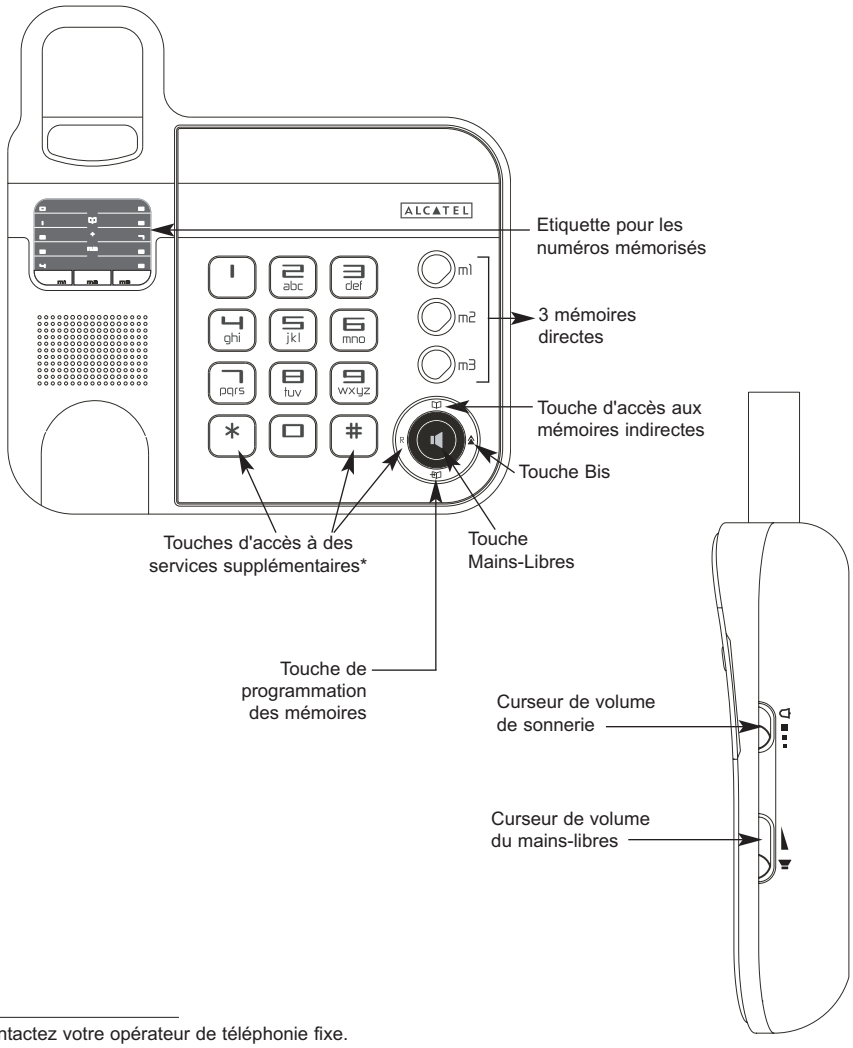

* Contactez votre opérateur de téléphonie fixe.

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 3

1. INSTALLER LE TÉLÉPHONE 4

2. INSTALLER LE TÉLÉPHONE EN POSITION MURALE 5

3. USAGE GÉNÉRAL 5

3.1 Numéroter sans décrocher 5

3.2 Touche mains-libres 5

3.3 Rappeler le dernier numéro composé 6

3.4 Touches d'accès à des services supplémentaires 6

4. UTILISER LES MÉMOIRES 6

4.1 Programmer les mémoires 6

4.2 Numéroter depuis une mémoire 7

4.3 Modifier une mémoire 7

5. RÉGLER LE VOLUME DE SONNERIE 7

6. CONFIGURATION POUR UN USAGE PROFESSIONNEL 8

6.1 Modifier le temps de flashing 8

6.2 Modifier le type de numérotation 8

7. SERVICE CONSOMMATEURS 8

8. PRÉCAUTION D'EMPLOI / CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 9

9. GARANTIE 9

10. SÉCURITÉ 11

11. ENVIRONNEMENT 12

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 13

Pour connaître l'essentiel de votre téléphone **Temporis 27**, nous vous recommandons de **lire attentivement** ce guide et, avant utilisation, les consignes de sécurité. Nous vous invitons également à communiquer et partager les avertissements détaillés dans ce guide avec l'ensemble de votre famille et notamment vos enfants.

Il est rappelé aux parents et personnes en charge de très jeunes enfants qu'ils doivent veiller d'une façon générale à ce que les enfants ne portent pas à la bouche des objets métalliques, des pièces ou éléments plastiques, hors ceux à usage alimentaire.

1. INSTALLER LE TÉLÉPHONE

- Connecter le cordon spiralé dans le combiné et sur le côté gauche du poste.

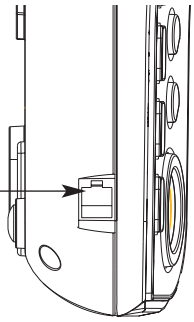

- Connecter le cordon de ligne dans le connecteur situé à l'arrière du poste puis la prise téléphonique dans la prise murale.

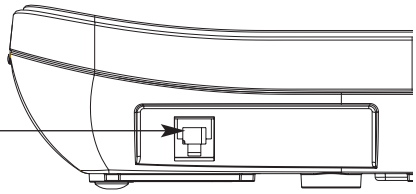

- Relever les 2 pieds situés sous le téléphone, afin d'avoir une meilleure stabilité.

2. INSTALLER LE TÉLÉPHONE EN POSITION MURALE

- Replier les deux pieds situés sous le téléphone.
- Retirer l'ergot (petite pièce plastique) situé sur la base en dessous de la pédale de raccrochage et le replacer dans la position inverse. Si vous avez du mal à l'insérer, ne forcez pas, il est du mauvais côté. Retournez-le, la languette doit toujours être vers le haut.
- Percer dans le mur deux trous verticaux espacés de 83 mm. Insérer les chevilles puis visser les vis sans les bloquer. Fixer la base sur les deux vis en la tirant vers le bas. Il n'y a pas de rainure pour le passage du câble.

3. USAGE GÉNÉRAL

Le téléphone **TEMPORIS 27** est destiné à émettre et recevoir des communications téléphoniques et à être raccordé au réseau de télécommunications public ou privé français.

Pour nettoyer votre poste, utiliser un chiffon antistatique légèrement humecté d'eau.

Vous avez le choix entre deux modes de numérotation :

- numérotation après décrochage du combiné,

- numérotation sans décrocher.

3.1 NUMÉROTER SANS DÉCROCHER

- Appuyer sur ( ), puis composer le numéro du correspondant.

3.2 TOUCHE MAINS-LIBRES

Au cours d'un appel, appuyer sur ( ) pour que les personnes qui se trouvent à proximité puissent participer à la conversation.

- Régler le volume sonore à l'aide du curseur situé sur le côté droit du socle.
- Pour désactiver la fonction mains-libres, décrocher le combiné.
- Pour mettre fin à la communication, appuyer sur ( ) (sauf si la fonction mains-libres a déjà été désactivée).

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 6

3.3 RAPPELER LE DERNIER NUMÉRO COMPOSÉ

- Décrocher le combiné (ou appuyer sur) pour le mains-libres).
- Appuyer sur).

3.4 TOUCHES D'ACCÈS À DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

Les touches de fonction [*], [#], (permettent d'accéder à des services supplémentaires (sous réserve d'abonnement auprès de l'opérateur ou de l'installateur).

4. UTILISER LES MÉMOIRES

Votre poste peut enregistrer 13 numéros (à 16 chiffres) : 3 numéros d'accès direct + 10 numéros d'accès indirect.

! ***Attention : si le cordon de ligne téléphonique est débranché pendant plus de 16 heures, toutes les mémoires seront effacées du répertoire.***

4.1 PROGRAMMER LES MÉMOIRES

Mémoires directes (touches m1, m2, m3)

Dans l'emballage du téléphone, vous trouverez une étiquette adhésive sur laquelle vous pourrez noter les numéros enregistrés, sur chaque mémoire. Elle se colle sur l'emplacement prévu à cet effet, sous le combiné (partie brillante, légèrement creusée).

- Décrocher le combiné (ou appuyer sur)).
- Appuyer sur la touche .
- Entrer le numéro.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur l'une des 3 touches d'accès direct (m1, m2, m3).

Mémoires indirectes (clavier du téléphone)

- Procéder de la même façon et terminer en appuyant sur une touche du clavier.

4.2 NUMÉROTER DEPUIS UNE MÉMOIRE

- Décrocher le combiné (ou appuyer sur).
- Appuyer sur l'une des 3 touches mémoires directes (m1, m2, m3).

ou

- Appuyer sur puis sur une des touches numérotées de 0 à 9.
  - ▸ Le numéro préenregistré est composé automatiquement.

4.3 MODIFIER UNE MÉMOIRE

Pour modifier un numéro, reprogrammer la mémoire (voir paragraphe 4.1).

5. RÉGLER LE VOLUME DE SONNERIE

Le volume de sonnerie est réglable.

- Pour diminuer ou amplifier le volume, régler le curseur situé sur le côté droit sur une des 3 positions :
  - ▪ silencieux (sans sonnerie),
  - ■ volume moyen,
  - ■ volume fort.
  - ▸ Les changements apportés sont mémorisés.

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 8

6. CONFIGURATION POUR UN USAGE PROFESSIONNEL

Si votre **TEMPORIS 27** est directement connecté au réseau public, ce chapitre ne vous concerne pas.

6.1 MODIFIER LE TEMPS DE FLASHING

Débrancher le cordon de ligne avant toute manipulation.

- Retourner le téléphone puis ôter la plaque située sous le poste, entre les deux pieds (voir schéma ci-contre).

Par défaut, le temps de flashing est de 300 ms.

- Pour le modifier, basculer le petit interrupteur sur le temps de flashing souhaité.

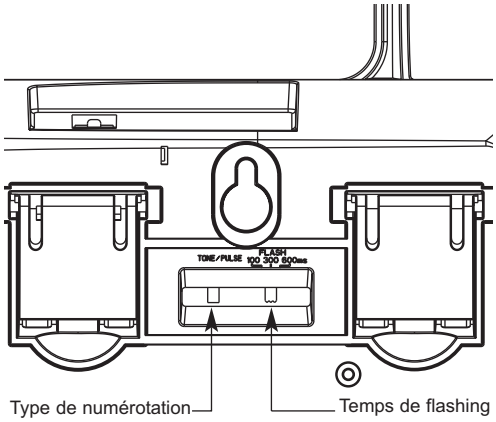

6.2 MODIFIER LE TYPE DE NUMÉROTATION

Par défaut, le type de numérotation est réglé sur la numérotation à fréquences vocales (TONE).

- Pour le passer en numérotations par impulsions, basculer le petit interrupteur vers PULSE (cf. schéma ci-dessus).

7. SERVICE CONSOMMATEURS

Le magasin où vous avez acheté ce poste est en mesure de vous renseigner et d'assurer le service après-vente.

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 9

8. PRÉCAUTION D'EMPLOI / CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Attention, ne jamais mettre l'appareil au contact de l'eau.
- Pour nettoyer votre poste, utilisez un chiffon légèrement humidifié ; n'employez ni solvant (alcool, trichloréthylène, acétone,…) ni sprays divers, ils risquent d'endommager le poste.
- En cas d'orage, il est recommandé de ne pas se servir du téléphone.
- Le **TEMPORIS 27** est destiné à émettre et recevoir des communications téléphoniques et à être raccordés au réseau de télécommunications public ou privé français.
- Ces produits sont conçus pour être connectés à une ligne téléphonique analogique de classe TRT3 (tension de réseau de télécommunications) au sens de la norme EN60950-1.

9. GARANTIE

Le **TEMPORIS 27** est un équipement agréé conformément à la réglementation européenne, attesté par le marquage CE.

Vous bénéficiez d'une garantie légale sur ce produit et pour toute information relative à cette garantie, veuillez vous adresser à votre revendeur.

Indépendamment de la garantie légale dont les produits bénéficient, le revendeur garantit la conformité des produits à leurs spécifications techniques pendant une durée de douze (12) mois, pièces et main-d'œuvre, à compter de la date figurant sur la preuve d'achat du produit. Il vous appartient donc de conserver votre facture ou votre ticket de caisse précisant la date d'achat du produit et le nom du revendeur. Néanmoins, si la garantie légale en vigueur dans votre pays excède douze (12) mois, la garantie légale est alors seule applicable. La pièce ou le produit non conforme sera réparé ou remplacé sans frais, par une pièce ou un produit identique ou au moins équivalent en termes de fonctionnalité et de performance. Si la réparation ou le remplacement s'avéraient impossibles, le produit vous serait remboursé ou échangé par un produit équivalent.

Le produit ou la pièce de rechange, qui peuvent être neufs ou reconditionnés, sont garantis soit pour une période de trois mois à compter de la réparation, soit jusqu'à la fin de la période de garantie initiale si cette dernière est supérieure à trois mois étant précisé que toute période d'immobilisation d'au moins sept (7) jours s'ajoutera à la durée de garantie qui restait à courir. Toute pièce ou produit renvoyé et remplacé devient la propriété du constructeur.

Toutefois, la présente garantie est exclue dans les cas suivants :

- une installation ou une utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce guide ;
- un mauvais branchement ou une utilisation anormale du produit, notamment avec des accessoires non prévus à cet effet ;
- une usure normale ;
- le non-respect des normes techniques et de sécurité en vigueur dans la zone géographique d'utilisation ;
- produits ayant subi un choc ou une chute ;
- produits détériorés par la foudre, une surtension électrique, une source de chaleur ou ses rayonnements, un dégât des eaux, l'exposition à des conditions d'humidité excessive, ou toute autre cause extérieure au produit ;
- un entretien défectueux, une négligence ;
- une intervention, une modification ou une réparation effectuée par une personne non agréée par le constructeur ou le revendeur.

Cette garantie n'est pas exclusive de l'application de la garantie légale du pays dans lequel vous avez effectué l'achat ; c'est-à-dire pour la France, cette garantie légale s'applique vis-à-vis de votre vendeur dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Par ailleurs, en France, les règles suivantes s'appliquent au vendeur :

"Article. L. 211-4 du code de la consommation : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ;

Article L. 211-5 du code de la consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant ; - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ;

Article L. 211-12 du code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ;

Article 1641 du code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ;

Article 1648 du code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un bref délai, suivant la nature des vices rédhibitoires, et l'usage du lieu où la vente a été faite."

Sous réserve des dispositions légales, toutes garanties autres que celles décrites aux présentes sont expressément exclues.

10. SÉCURITÉ

! ***Ne pas utiliser votre poste téléphonique pour signaler une fuite de gaz à proximité de cette fuite.***

En cas d'orage, il est préconisé de n'utiliser aucun téléphone.

Par la présente ATLINKS déclare que le **TEMPORIS 27** est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

CE

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 12

11. ENVIRONNEMENT

Ce symbole signifie que votre appareil électronique hors d'usage doit être collecté séparément et non jeté avec les déchets ménagers. Dans ce but, l'Union Européenne a institué un système de collecte et de recyclage spécifique dont les producteurs ont la responsabilité.

Cet appareil a été conçu et fabriqué avec des matériaux et des composants de haute qualité pouvant être recyclés et réutilisés. Les appareils électriques et électroniques sont susceptibles de contenir des éléments qui, bien qu'indispensables au bon fonctionnement du système, peuvent s'avérer dangereux pour la santé et l'environnement s'ils sont manipulés ou éliminés de manière incorrecte. Par conséquent, veuillez ne pas jeter votre appareil usagé avec les ordures ménagères.

Si vous êtes propriétaire de l'appareil, vous devez le déposer au point de collecte local approprié ou le remettre à votre vendeur contre l'achat d'un appareil neuf.

- Si vous êtes un utilisateur professionnel, référez vous aux instructions de votre fournisseur.

- Si l'appareil vous est loué ou remis en dépôt, contactez votre fournisseur de service.

! ***Aidez-nous à préserver l'environnement dans lequel nous vivons.***

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 13

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Par la présente ATLINKS déclare que le **Temporis 27** est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.

ATLINKS

CE

DECLARATION DE CONFORMITE CE

conformément aux dispositions de la nouvelle directive 1999/5/CE du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication et la reconnaissance mutuelle de leur conformité ;

ATLINKS EUROPE
22 Quai Gallieni
92150 SURESNES
FRANCE

Certifie que

Le produit Alcatel Temporis 27 est conforme aux normes et autres documents normatifs suivants :

- EN 60950-1 (2006)
- EN 55022 (1998) + A1 (2000) + A2 (2003)
- EN 55024 (1998) + A1 (2001) + A2 (2003)

Cette conformité s'entend pour autant que les produits pour lequel elle est donnée soient installés et utilisés suivant les instructions fournies dans le manuel d'utilisation.

Suresnes, le 3 Juillet 2010

Didier GOUJARD

CEO ATLINKS EUROPE

Temporis_27_fr:Mise en page 1 10/09/2010 11:44 Page 14

ATLINKS Europe
Services commerciaux et marketing :
www.atlinks.fr

Siège social : 22, Quai Gallieni - 92150 Suresnes - France

**Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 € -
508 823 747 RCS Nanterre**

© ATLINKS 2010 - Reproduction interdite
Le constructeur se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits en vue d'y apporter des améliorations techniques ou de respecter de nouvelles réglementations.
ALCATEL et TEMPORIS sont des marques déposées.
Le logo et le nom Alcatel sont des marques enregistrées d'Alcatel, utilisées sous licence par ATLINKS.

Réf. : 905-TM27024-00 10/09/2010